



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2022

Mercredi le 14 septembre 2022
À compter de 17 h 04
Salle des délibérations du conseil municipal
6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse

Les membres du conseil municipal présents sont :

Christian Charron	Maire
<u>CONSEILLERS(ÈRES)</u>	<u>DISTRICTS</u>
Héloïse Bélanger	Chapleau
Barbara Morin	De Sève
Michel Milette	Ducharme
Luc Vézina	Lonergan
Johane Michaud	Marie-Thérèse
Mylène Morissette	Verschelden

formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Monsieur le Maire Christian Charron.

<u>CONSEILLERS ABSENTS</u>	<u>DISTRICTS</u>
Armando Melo	Blanchard
Jacynthe Prince	Morris

Assistent également à la séance ordinaire du conseil :

Sylvie Trahan	Greffière
Christian Schryburt	Directeur général

Monsieur le Maire constate le quorum et ouvre la séance.

1.- OUVERTURE

Note au lecteur

- *Le maire ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote du maire ou du président de la séance, le cas échéant.*
- *Le présent procès-verbal reflète les décisions administratives adoptées par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse lors de la séance publique dont la date est dévoilée au début dudit procès-verbal. Le lecteur doit toutefois être avisé qu'en vertu des dispositions contenues à la Loi sur les cités et villes, ce procès-verbal doit faire l'objet d'une approbation finale, laquelle est délivrée par décision du conseil municipal, lors de sa séance suivante.*

*Sylvie Trahan
Greffière du conseil municipal*

RÉSOLUTION 2022-548

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **QUE** l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que rédigé sur les copies remises aux membres du conseil soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

4.- GESTION DU TERRITOIRE

1.2

Adoption de
l'ordre du jour



5.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE

RÉSOLUTION 2022-549

ATTENDU QUE les Villes de Sainte-Thérèse et de Boisbriand partagent une entente de services pour le Centre de multirecyclage ;

ATTENDU QUE par la résolution 2021-448, le conseil municipal adjugeait, pour l'année 2022, la reconduction du contrat 2019-38 (Collecte, transport, recyclage et/ou l'élimination des résidus domestiques dangereux) à la firme " *Triumvirate Environnemental (Canada) inc.* " ;

ATTENDU QUE les dispositions dudit contrat permettent la reconduction pour une quatrième année, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme " *Triumvirate Environnemental (Canada) inc.* " présentait le plus bas prix pour la reconduction d'une quatrième année ;

CONSIDÉRANT QUE les services rendus par ladite firme sont jugés satisfaisants;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le Conseiller Luc Vézina appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **QUE** la soumission de " *Triumvirate Environnemental (Canada) inc.* ", 1223, montée de la Pomme-d'Or, Contrecoeur (Québec) J0L 1C0, datée du 1^{er} octobre 2019 au montant de 36 166,38 \$ (taxes incluses) pour la quatrième année de collecte, transport, recyclage et/ou l'élimination des résidus domestiques dangereux, selon le contrat de service 2019-38-2, soit et est acceptée par le conseil municipal ;
- **QUE** le contenu du cahier des charges, de la soumission et de tous documents afférents constitue le contrat entre la Ville de Sainte-Thérèse et " *Triumvirate Environnemental (Canada) inc.* " ;
- **NONOBTANT** toute disposition contraire, que sur réception de la présente résolution, le contrat devient complet sans autres formalité ou avis et sans nécessité de signature de contrat de service ;
- **QUE** la trésorière soit et est autorisée à approprier la dépense de 36 166,38 \$ (taxes incluses) au poste budgétaire 02-452-90-490 du budget des activités financières 2023.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-550

ATTENDU QUE suite à un appel d'offres public pour l'installation de bornes de recharge sur rue, la Ville a reçu quatre (4) soumissions ;

ATTENDU QUE reçue et trouvée conforme, la soumission de " *Néolect inc.* " a été recommandée pour acceptation ;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation identique au présent appel d'offres a été ouvert le 14 juillet 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE le montant de l'unique soumission reçue à cette époque était supérieur de 288 % au montant de l'estimation de la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE ledit appel d'offres était sur invitation et que le montant de la soumission dépassait le seuil de 100 000 \$, l'unique soumission a été rejetée par le conseil municipal tel qu'il appert de la résolution 2022-453 ;

5.1

Contrat
2019-38-2 -
collecte,
transport,
recyclage et/ou
élimination des
résidus
domestiques
dangereux -
reconduction
pour l'année
2023

5.2

Adjudication
du contrat
2022-59 -
travaux
d'installation
des bornes
de recharge
sur rue

**RÉSOLUTION 2022-550 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le Conseiller Luc Vézina appuyée par M. le Conseiller Michel Milette, il est résolu:

- **QUE** la soumission de " *Néolect inc.* ", 104, boulevard Montcalm, Candiac (Québec) J5R 3L8, datée du 1^{er} septembre 2022, au montant de 293 095,42 \$ (taxes incluses), pour l'installation de bornes de recharge sur rue, selon le contrat d'ouvrage 2022-59, soit et est acceptée par le conseil municipal ;
- **QUE** la présente résolution et le contenu du cahier des charges, de la soumission et de tous documents afférents constituent le contrat entre la Ville de Sainte-Thérèse et " *Néolect inc.* " ;
- **NONOBTANT** toute disposition contraire, que sur réception de la présente résolution, le contrat devient complet sans autres formalité ou avis et sans nécessité de signature de contrat ;
- **QUE** la trésorière soit et est autorisée à approprier cette dépense au P.T.I. 23-044-00-725.

Adoptée à l'unanimité.

6.- FINANCES**7.- RESSOURCES HUMAINES****8.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE****9.- SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX PUBLICS****10.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS COMMUNAUTAIRES**



11.- SÉCURITÉ PUBLIQUE

12.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLUTION 2022-551

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **QUE** les membres du conseil municipal ci-après énoncés soient et sont nommés pour représenter la Ville de Sainte-Thérèse au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ;
- **QUE** le fonctionnaire ci-après énoncé au tableau soit et est autorisé à participer aux travaux administratifs de Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville au nom de la Ville de Sainte-Thérèse :

STATUT	NOM	POSTE
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron	Membre délégué
Membre du conseil municipal	M. Michel Milette	Membre représentant et 1 ^{er} substitut
Membre du conseil municipal	M. Luc Vézina	Membre représentant et 2 ^e substitut
Fonctionnaire	M. Christian Schryburt	Soutien administratif

- **QUE** toute résolution incompatible à la présente soit et est abrogée à toutes fins que de droit.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-552

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **DE MODIFIER** la composition du Comité consultatif d'urbanisme comme suit :
- **QUE** les membres du conseil municipal suivants ainsi que les fonctionnaires et membres citoyens ci-après énoncés soient et sont nommés au sein du Comité consultatif d'urbanisme :

12.1

Nominations
à la Régie
intermunicipale
de police
Thérèse-De
Blainville

12.2

Nominations -
Comité
consultatif
d'urbanisme

**RÉSOLUTION 2022-552 (suite)**

STATUT	NOM	POSTE	ÉCHÉANCE DU MANDAT
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron	Président	2023-12-06
Membre du conseil municipal	Mme Héloïse Bélanger	Vice-présidente	2023-12-06
Fonctionnaire de la Ville	M. Emmanuel Farmer	Secrétaire du CCU	
Fonctionnaire de la Ville	Mme Annie Létourneau	Secrétaire suppléante	2023-12-06
Fonctionnaire de la Ville	M. Christian Schryburt	Soutien administratif	2023-12-06
Citoyen	Mme Isabelle Leblanc	Membre citoyen	2023-12-06
Citoyen	Mme Guylaine Di Tomasso	Membre citoyen	2023-12-06
Citoyen	Mme Suzanne Léger	Membre citoyen	2023-12-06

- **QUE** toute résolution incompatible à la présente soit et est abrogée à toutes fins que de droit.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-553

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **DE MODIFIER** les résolutions 2022-180 et 2022-472 concernant les membres de la Commission consultative de la culture pour se lire dorénavant comme suit :

STATUT	NOM	POSTE
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron	
Membre du conseil municipal	Mme Mylène Morissette	Présidente
Membre du conseil municipal	Mme Jacynthe Prince	Vice-présidente
Membre du conseil municipal	Mme Barbara Morin	
Fonctionnaire de la Ville	M. Christian Schryburt	
Fonctionnaire de la Ville	M. Joël Boulay	
Fonctionnaire de la Ville	Mme Anne-Marie Larochelle	
Fonctionnaire de la Ville	Mme Lise Thériault	
Citoyen	Mme Amélie Lafleur	
Citoyen	Mme Diane Pariseau	
Citoyen	Mme Catherine Winsor	

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

12.3

Nominations -
Commission
consultative
de la culture

12.4

Nominations -
 Commission de
 l'aménagement
 et de
 l'environnement

RÉSOLUTION 2022-554

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **DE MODIFIER** la composition de la Commission de l'aménagement et de l'environnement comme suit :

STATUT	NOM
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron
Membre du conseil municipal	Mme Héloïse Bélanger
Membre du conseil municipal	Mme Barbara Morin
Membre du conseil municipal	M. Michel Milette
Fonctionnaire de la Ville	M. Christian Schryburt
Fonctionnaire de la Ville	Mme Julie Gaudreau
Fonctionnaire de la Ville	M. Emmanuel Farmer

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

12.5

Composition de
 la Commission
 des Services
 techniques

RÉSOLUTION 2022-555

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **DE MODIFIER** la composition de la Commission des Services techniques comme suit :

STATUT	NOM
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron
Membre du conseil municipal	M. Michel Milette
Membre du conseil municipal	M. Luc Vézina
Membre du conseil municipal	M. Armando Melo
Membre du conseil municipal	Mme Johane Michaud
Fonctionnaire de la Ville	M. Christian Schryburt

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-556

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

12.6

Composition
du Comité
d'intégration
des personnes
handicapées

- **QUE** le membre du conseil municipal ci-après énoncé soit et est nommé pour représenter la Ville de Sainte-Thérèse au sein du Comité d'intégration des personnes handicapées ;
- **QUE** les fonctionnaires ci-après énoncés au tableau soient et sont autorisés à participer aux travaux administratifs du comité au nom de la Ville de Sainte-Thérèse :

STATUT	NOM
Membre du conseil municipal	Mme Mylène Morissette
Fonctionnaire	M. Christian Schryburt
Fonctionnaire	M. Joël Boulay
Fonctionnaire	M. Emmanuel Farmer
Membre citoyen	Mme Andréanne Marcil
Membre citoyen	M. Claude Dupont
Membre citoyen	À venir

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-557

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

12.7

Composition -
Comité
de la sécurité
routière

- **DE MODIFIER** la composition du Comité de la sécurité routière comme suit :

STATUT	NOM
Membre du conseil municipal	M. Michel Milette
Membre du conseil municipal	M. Luc Vézina
Fonctionnaire de la Ville	M. Christian Schryburt

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 2022-558**

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **DE MODIFIER** la composition du Comité de la sécurité routière de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville comme suit :

STATUT	NOM
Membre du conseil municipal	M. Michel Milette
Fonctionnaire de la Ville	M. Christian Schryburt

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-559

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **DE NOMMER** les membres pour représenter la Ville de Sainte-Thérèse au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux Sainte-Thérèse et Blainville comme suit :

STATUT	NOM	POSTE
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron	Membre délégué
Membre du conseil municipal	M. Armando Melo	Membre délégué
Membre du conseil municipal	M. Michel Milette	Membre substitut
Fonctionnaire	M. Christian Schryburt	
Fonctionnaire	M. Martin Angers	

- **QUE** toute résolution incompatible à la présente soit et est abrogée à toutes fins que de droit.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-560

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **DE NOMMER** les membres du conseil municipal et les fonctionnaires ci-après énoncés pour représenter la Ville de Sainte-Thérèse au sein du conseil d'administration de la Corporation du centre culturel et communautaire Thérèse de Blainville :

STATUT	NOM	POSTE
Membre du conseil municipal	Mme Barbara Morin	Membre délégué
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron	Membre délégué
Fonctionnaire	M. Christian Schryburt	Soutien administratif
Fonctionnaire	Mme Anne-Marie Larochelle	Soutien administratif

- **QUE** toute résolution incompatible à la présente soit et est abrogée à toutes fins que de droit.

Adoptée à l'unanimité.

12.8

Nominations -
Comité de la
sécurité routière
de la Régie
intermunicipale
de police
Thérèse-De
Blainville

12.9

Nominations -
conseil
d'administration
de la Régie
intermunicipale
d'assainissement
des eaux
Sainte-Thérèse
et Blainville

12.10

Nominations -
conseil
d'administration
de la Corporation
du centre
culturel et
communautaire
Thérèse de
Blainville

RÉSOLUTION 2022-561

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

12.11

Nominations -
Commission du
développement
communautaire
et social,
des sports et
des loisirs

- **DE MODIFIER** la composition des membres de la Commission du développement communautaire et social, des sports et des loisirs comme suit :

STATUT	NOM
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron
Membre du conseil municipal	Mme Mylène Morissette
Membre du conseil municipal	M. Michel Milette
Membre du conseil municipal	M. Armando Melo
Fonctionnaire de la Ville	M. Christian Schryburt
Fonctionnaire de la Ville	Mme Lise Thériault
Fonctionnaire de la Ville	M. Joël Boulay
Fonctionnaire de la Ville	M. Luc Gauthier
Fonctionnaire de la Ville	M. Pierre C. Hardy
Fonctionnaire de la Ville	M. Louis-Philippe Chrétien

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-562

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

12.12

Nominations -
Commission de
l'administration

- **DE MODIFIER** la composition des membres de la Commission de l'administration comme suit :

STATUT	NOM
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron
Membre du conseil municipal	M. Luc Vézina
Membre du conseil municipal	Mme Jacynthe Prince
Membre du conseil municipal	Mme Johane Michaud
Fonctionnaire de la Ville	M. Christian Schryburt
Fonctionnaire de la Ville	Mme Cindy Caron
Fonctionnaire de la Ville	Mme Katia Lamarche
Fonctionnaire de la Ville	Mme Caroline Thibault
Fonctionnaire de la Ville	Mme Geneviève Côté

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-563

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

12.13

Nominations -
Comité Amitiés
Sainte-Thérèse -
Lagoa

- **DE MODIFIER** la composition du Comité Amitiés Sainte-Thérèse - Lagoa comme suit :

STATUT	NOM
Membre du conseil municipal	M. Armando Melo
Membre du conseil municipal	Mme Héloïse Bélanger
Membre du conseil municipal	Mme Barbara Morin
Fonctionnaire	M. Christian Schryburt
Fonctionnaire	M. Pierre C. Hardy

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-564

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

12.14

Nominations -
Comité jeunesse

- **DE MODIFIER** la composition du Comité jeunesse comme suit :

STATUT	NOM
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron
Membre du conseil municipal	M. Armando Melo
Membre du conseil municipal	Mme Barbara Morin
Membre du conseil municipal	Mme Mylène Morissette
Fonctionnaire de la Ville	Mme Caroline Thibault

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-565

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

12.15

Nominations -
Comité sécurité
mieux-être

- **DE MODIFIER** la composition du Comité sécurité mieux-être comme suit :

STATUT	NOM
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron
Membre du conseil municipal	Mme Mylène Morissette
Fonctionnaire de la Ville	M. Christian Schryburt
Fonctionnaire de la Ville	M. Pierre C. Hardy

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2022-566

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

12.16

Nominations -
Comité Amitiés
Sainte-Thérèse -
Annecy

- **DE MODIFIER** la composition du Comité Amitiés Sainte-Thérèse - Annecy comme suit :

STATUT	NOM
Membre du conseil municipal	M. Christian Charron
Membre du conseil municipal	Mme Jacynthe Prince
Membre du conseil municipal	Mme Mylène Morissette
Membre du conseil municipal	M. Michel Milette
Fonctionnaire	M. Christian Schryburt
Fonctionnaire	M. Pierre C. Hardy
Fonctionnaire	M. Martin Angers
Fonctionnaire	Mme Anne-Marie Larochelle

- **QUE** la présente résolution remplace et abroge toute résolution incompatible à la présente.

Adoptée à l'unanimité.

13.- AFFAIRES NOUVELLES

14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question



15.- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2022-567

Sur proposition de Mme la Conseillère Mylène Morissette appuyée par M. le Conseiller Luc Vézina, il est résolu:

15.1

Levée de la
séance

- QUE la présente séance soit et est levée à 17 h 15.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURES D'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

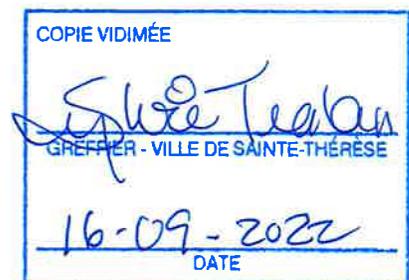
Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, nous attestons, en notre qualité de maire et de greffière que le conseil municipal a approuvé le présent procès-verbal lors de la séance suivante.

M. Christian Charron, maire

Date

M^e Sylvie Trahan
Greffière de la Ville

Date



INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER